

## Extrait des Registres des Délibérations CONSEIL MUNICIPAL de LATHUILE

Séance du 30 mars 2026

L'an deux mille vingt six et le 30 mars à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Hervé BOURNE, Maire

**Nombre de membres en exercice** : 15

**Présents** : 15

**Qui ont voté** : 15

**Date convocation** : 24 mars 2026

**Présents** : Hervé BOURNE, Jérôme CAPRON, Stéphanie JOSSERAND, Josette OUDIN, Maxime BERTHE, Laurence MIGNOT, Théry GRAS, Gwénaëlle DUNAND-CHATELLET, Laurence DOIRE, Mike DOS SANTOS, Sophie CAVAGNOD, Fabien ANDRE, Robert MARECHAL, Audrey GUEGAN, Robert ZONI,

**Absents, excusés** : 0

**Ont donné procuration** : 0

**A été nommé secrétaire de séance** : Madame Josette OUDIN

### DL2026-26

### DÉSIGNATION DE 3 REPRÉSENTANTS DÉLÉGUÉS POUR LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DE L'ENTENTE AVEC LE GRAND ANNECY POUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE

**Le Maire expose au Conseil Municipal :**

Le Conseil Municipal a approuvé les termes de la convention d'entente intercommunale pour la gestion de l'eau potable entre la commune de Lathuille et le Grand Annecy par délibération DL2019-51 le 18 septembre 2019.

Conformément à l'article L.5221-2 du Code général des collectivités territoriales, les questions d'intérêt commun sont débattues dans des conférences où chaque collectivité est représentée par une commission spéciale de trois membres.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5221-1 et L.5221-2;

**Vu** la convention d'entente intercommunale approuvée par délibération N°2019-51 le 18/09/2019 pour la gestion de l'eau potable;

**Considérant que** suite au renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la désignation des membres du conseil municipal qui siègeront à la conférence d'entente avec le Grand Annecy;

Sont candidats : M.Jérôme CAPRON, M.Hervé BOURNE et Mme Laurence MIGNOT

**Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité**

• **DECIDE** de procéder à la désignation à main levée, de 3 nouveaux membres à la commission spéciale représentant la commune de Lathuille dans le cadre de la conférence intercommunale relative à la gestion de l'eau potable

• **CONSTATE** le résultat du vote après appels à candidature : **15 VOIX**

• **DESIGNE** comme délégués à la conférence intercommunale du Grand Annecy :

Jérôme CAPRON	Hervé BOURNE	Laurence MIGNOT
---------------	--------------	-----------------

• **CHARGE** Monsieur le Maire d'assurer l'exécution de la présente délibération.

Le maire,  
Hervé BOURNE



La secrétaire de séance,  
Josette OUDIN

